



*NEWSLETTER JUIN 2017*

*LE MOT DU PRESIDENT*

comme au triste vieux temps

un ministre dans le déni

un ministre sourd

un ministre indigne de notre démocratie

comme au triste vieux temps

une police à la grenade lacrymogène facile

une police avec le harcèlement comme seul langage

une police que les autorités rendent indigne de notre démocratie

comme au triste vieux temps

des élus toujours aussi peu courageux

des élus en éternelle campagne électorale

des élus qui se rendent eux-mêmes indignes de notre démocratie

comme au triste vieux temps

des HOMMES qui meurent à Mossoul et ailleurs

des HOMMES qui meurent en Méditerranée

des HOMMES qui savent rester dignes

comme au triste vieux temps

les citoyens avec la solidarité comme seul outil

les citoyens sans écho dans le monde politique

les citoyens ayant soif d'une démocratie digne

*Jean-Claude Lenoir*

## LES EVENEMENTS DU MOIS

**Sur les deux sites la réalité reste la même : pas un abri n'est toléré, pas un point d'eau, pas le moindre accès à des toilettes ou à des douches.**

**A Grande-Synthe**, le maire nous a dit qu'il n'était pas question de recréer un « point de fixation », que nous n'aurions rien, même pas un robinet. Et il ne réunit plus les associations. Mais il déclare à la presse son intention de rouvrir un camp : à la une du « Phare dunkerquois » du 7 juin par exemple, on peut lire : « Le maire annonce un nouveau camp ».

Promesse (à qui ?) ou menace (au gouvernement ?) ... On ne sait trop qu'en penser...

En attendant, les forces de l'ordre opèrent un « nettoyage » du terrain deux à trois fois par semaine, mais après leur passage il reste autant de gobelets écrasés et de papiers gras : ce sont les tentes ou les abris de misère, construits avec des bâches et quatre piquets, qu'ils recherchent pour les détruire. Au moins, même pendant les « nettoyages », les associations peuvent donner le repas en marge du périmètre bouclé par les forces de l'ordre.

Et depuis la dernière réunion avec la mairie, le 24 mai, où nous l'avons signalé, on n'a plus entendu parler de gazage des couvertures et de la nourriture.



*Carole Sename*

C'est un comble : ceux qui vivent dans cette précarité finissent par nous sembler « chanceux » par rapport à ceux qui survivent à Calais.

Car même la précarité est relative :

**A Calais** la pression policière est très dure : les gazages sont quotidiens et au début du mois tout était fait pour empêcher les distributions de repas, à part une heure par jour, le soir. Après une période d'accalmie, la même pression pour empêcher la distribution de nourriture a repris en fin de mois...



**Le 12 juin le Défenseur Des Droits était à Calais pour rencontrer les représentants des associations.**

Voici un extrait de son rapport :

*La volonté de ne plus voir de migrants à Calais conduit à ce que plus aucun abri ne soit toléré : les personnes - entre 500 et 600 selon plusieurs informations croisées - dont des mineurs , dorment à même le sol, quelles que soient les conditions climatiques, parfois avec un sac de couchage donné par les associations. Ils disent être traqués jour et nuit dans plusieurs sous-bois de la ville. Les migrants ne peuvent dès lors plus dormir, ni même se poser ou se reposer et restent constamment sur le qui-vive. Ils sont visiblement dans un état d'épuisement physique et mental. Tous les points d'eau ayant été supprimés, les migrants ne peuvent pas se laver, ni même boire. Se laver et boire de l'eau est leur principale demande.*

Et plus loin :

*Tout en réitérant ses recommandations générales, notamment à l'égard des mineurs (décision du 20 avril 2016), le Défenseur des droits demande dès à présent la fin de cette sorte de traque, l'autorisation des distributions de repas, la mise à l'abri des mineurs sur place, la mise en place d'un lieu où les personnes peuvent se reposer, se ressourcer et envisager la suite de leur parcours migratoire.*

Depuis la publication de ce rapport, la pression policière s'était un peu relâchée, avant de reprendre de plus belle.

Elle ne s'est cependant jamais arrêtée complètement, et bénévoles comme migrants sont fatigués (c'est sans doute le but recherché) :

Parc Saint-Pierre, mercredi 21, par exemple, les agents de sécurité nous disent : « Il est interdit de donner à manger, il y a un décret, vous le savez très bien. » Nous répondons que non, que ni eux ni nous n'ont vu ce décret, que certes il y a eu un arrêté du 2 mars mais cassé par le Tribunal Administratif le 22 mars (la précision des dates semble les impressionner), que nous avons été nous renseigner à la mairie et que le seul arrêté qui nous a été présenté est un texte de 1986 qui interdit de se tenir sur les pelouses. Ils nous quittent, nous menaçant des gendarmes... Les gendarmes arrivent en effet, nous confirment que nous avons le droit de donner à manger mais, devant nous, arrêtent les migrants. Ils les emmènent à la PAF (Police de l'Air et des Frontières) et non au CRA (Centre de Rétention), nous n'avons pas à être inquiets, nous disent-ils : ils seront relâchés une ou deux heures après. Il n'empêche : la pression psychologique sur ceux qui partent entre deux gendarmes, comme sur ceux qui voient partir leurs copains, est intense. Un peu plus tard au même endroit l'arrivée des CRS, en groupe et l'œil mauvais, suffit à faire fuir nos jeunes amis comme une volée de moineaux. La distribution est terminée !

**Vendredi 16 juin, onze associations (dont Salam) saisissent le juge des référés du Tribunal Administratif de Lille.**

Voici l'introduction du Communiqué de Presse publié à cette occasion.

*Aujourd'hui plus de 600 exilés, dont de nombreux mineurs isolés, survivent sur le Calais dans des conditions effroyables. A l'absence totale de prise en charge sanitaire et sociale s'ajoutent une pression et un harcèlement policier constants destinés, prétendent les autorités, à « éviter tout point de fixation ». Les exilés fuyant la guerre et la persécution sont ainsi contraints de subir des conditions de survie intolérables. A l'occasion de l'expulsion des habitants du bidonville de Calais en octobre 2016 les préconisations du rapport de Messieurs Vignon et Aribaud (lesquels avaient reçu pour mission, du ministre de l'intérieur de l'époque, d'envisager les suites à donner au démantèlement du bidonville de la Lande) étaient claires. Les promesses ministérielles annoncées avant le démantèlement l'étaient également. Pourtant, plus aucun dispositif d'accueil n'existe à ce jour pour les réfugiés arrivant sur Calais. Les autorités veulent faire croire que la question de la présence des exilés est résolue et que ces derniers n'arrivent plus à Calais. Or, cela fait plus de vingt ans que les exilés viennent sur Calais pour tenter le passage vers la Grande Bretagne, qu'ils y séjournent aussi longtemps que nécessaire. Cela perdure et continuera aussi longtemps que Calais sera proche des côtes anglaises ...*

... et sa conclusion :

*Face à la situation sanitaire et sociale déplorable que subissent les exilés, et alors qu'il y a urgence à y répondre, nous sommes donc contraintes de saisir – une fois encore – le juge des référés du tribunal administratif de Lille, afin de lui demander de reconnaître les atteintes graves et répétées aux droits et libertés et d'enjoindre aux autorités de mettre en place un dispositif garantissant le respect des droits fondamentaux de base, tels que l'accès à l'eau, à des toilettes, à une distribution alimentaire, à une information réelle sur les droits...*

Le Tribunal Administratif a siégé mercredi 21.

Le jugement est tombé lundi 26, pas très généreux,

mais au moins nous avons obtenu

- des maraudes quotidiennes pour les mineurs isolés,
- des points d'eau et des latrines (les douches seulement pour les plus vulnérables)
- des départs organisés vers les CAO.

Pas question des repas dans les conclusions,

mais aux paragraphes 25 et 26 il est bien expliqué que le jugement du 22 mars a déjà annulé les interdictions de distribution des repas.

Ce qui gêne est que les lieux de distribution semblent limités à la zone industrielle des dunes...

Madame Bouchart a annoncé son intention de ne pas respecter ces décisions et la mairie et l'Etat font appel devant le Conseil d'Etat.

**Monsieur Gérard Collomb, ministre de l'Intérieur, a fait une visite à Calais vendredi 23.**

Libération titrait « La fermeté sans l'humanité » : il faut éviter la formation d'un nouveau campement, avec comme remède l'envoi de deux compagnies de CRS supplémentaires sur le secteur.

Et effectivement après deux jours d'accalmie les gazages et tabassages ont repris, plus brutaux que jamais...

Comme l'a dit Charline Vanhoenacker le matin du 26 juin sur France Inter : Circulez, y a rien à boire !

**Claire Millot**

## PAROLES DE FLICS

Dans la newsletter de janvier 2016, je citais ce mot d'un gendarme, de faction à l'entrée du camp du Basroch : « Madame, ce n'est pas parce qu'on porte un uniforme qu'on n'a pas un cœur en dessous. »

Un an et demi après, Yolaine (notre vice-présidente) est empêchée par un barrage de CRS de distribuer le petit déjeuner à Calais, rue des Verrotières. Elle demande poliment la permission à un CRS de porter de l'eau et des viennoiseries à une famille à l'abri dans un container un peu plus loin. Ce monsieur lui répond : « Bien sûr Madame, je vous accompagne... » avec le ton de quelqu'un qui ne la croit absolument pas. Elle ouvre la porte... Trois petits (sept, cinq et deux ans)... Ce monsieur change de couleur :

Mais ce sont des enfants !

Oui, Monsieur, je vous le disais...

Mais qui s'occupe d'eux ?

Nous, Monsieur...

Mais la France ne s'occupe pas d'eux ?

Non, Monsieur, seulement les associations de bénévoles, comme nous.

Ce matin-là quelque chose s'est passé dans la tête de ce monsieur... Espérons qu'il a largement parlé de son expérience autour de lui, à ses collègues, à ses supérieurs...

Deux jours après les forces de l'ordre ont finalement compris que, dans le jeu du chat et de la souris qui les oppose aux bénévoles, si on dit aux associatifs « Interdit de distribuer entre 9 h et 18 h », le petit déjeuner est distribué avant 9h.

Peu après 8 h, au même endroit, notre équipe se trouve arrêtée par un barrage de CRS.

Interdit de distribuer...

Même de l'eau et des viennoiseries à des enfants qui sont là dans le container ? Même un verre d'eau ?

Eux comme les autres...

Et humour noir, à 9 h, déclaration solennelle : « Fin de la distribution ! »

Dimanche 25 juin, l'équipe Salam arrive pour le petit déjeuner rue des Verrotières. Le terrain est dégoûtant, le sol est couvert de barquettes, de gobelets, du repas de la veille au soir.

Premier travail : ramasser le plus gros pour rendre l'endroit moins indigne. Elles sont trois (trois femmes). Quatre ou cinq migrants leur donnent un coup de main. Arrivent les CRS.

Leçon de morale : « Les femmes sont là pour faire le ménage et la vaisselle... C'est pour cela qu'ils vous laissent ramasser... Ils ne sont pas capables de ramasser leurs ordures eux-mêmes (ceux qui le font sont sans doute transparents...). **Puisqu'ils ne ramassent pas leurs barquettes, vous devriez leur donner la nourriture dans les mains !!!**

Yolaine a tourné les talons, renonçant à discuter...



Claire Millot

Il est vrai que ce n'est pas bien de laisser traîner tous les déchets, mais à l'époque de la distribution rue de Moscou ou quai de la Moselle, il y avait de grandes poubelles. A Grande-Synthe, la mairie (qui pourtant ne se sent plus responsable du sort des migrants) a mis une benne à ordures sur le lieu de distribution des repas (lieu qui pourtant ne devait même pas être toléré)... Est-ce un hasard si même ce tout petit élément de confort nous est refusé ? La poubelle est sans doute le premier pas vers le « point de fixation »...  
Quelle misère !

***L'équipe Salam.***

### **UNE PAGE FACEBOOK SALAM/NORD PAS DE CALAIS**

**Elle est ouverte.**

Nous espérons obtenir une augmentation significative des dons, en particulier en couvertures...

### **LE CONCOURS : « VOS TALENTS POUR LES REFUGIES » .**

Connaissez-vous la chanson de Brassens « l'assassinat » ? « *C'est pas seulement à Paris que le crime fleurit ...* »

On peut paraphraser :

« C'est pas seulement à Calais  
Qu'il y a des réfugiés,  
Nous à la ville aussi on a  
De bien tristes cas »

A Lille, ils sont environ 150 mineurs isolés étrangers, dont 40 sont logés dans des familles (en priorité les filles), 40 tournent chaque quinzaine entre salles paroissiales, salles municipales... sous la supervision de l'ABEJ, et les autres couchent où ils peuvent, avec bien sûr la sollicitude policière pour qu'ils ne s'encroûtent pas dans le confort.

Amnesty a lancé en février un concours « Vos talents pour les réfugiés », qui vient d'être gagné par un groupe d'une trentaine de jeunes du Centre de la Réconciliation et du Collectif des Olieux pour une fresque racontant leur histoire.

Pour plus de renseignements, voir

<https://www.amnesty.fr/refugies-et-migrants/actualites/concours-iwelcome-resultats>,

et je joins une image de la fresque.



Cela se lit essentiellement d'en bas à gauche (le pays de départ) à en haut à droite : leurs aspirations ici. On notera le juge en haut à gauche : tous sont en relation avec la justice, car le service du Conseil Général EMA (Evaluation et Mise à l'Abri) refuse bien souvent de reconnaître leur minorité pour des motifs divers dont « parle trop bien français » ! Et ce n'est pas un « on dit », je l'ai lu sur une notification officielle !

*Guy Dequeker*

### **MUSIQUE POUR LA VIE**

Ils sont revenus !

Belinda était là avec sa harpe, le 11 mai dernier (voir le numéro de mai de notre Newsletter).

Elle est revenue avec quatre autres membres de « Musique pour la Vie » le 8 juin (et avec le fruit d'une collecte chez eux, à Maisons Laffite, qui a rempli trois voitures.)

Ils ont chanté à plusieurs voix pendant la distribution, pour le plus grand bonheur de tous (bénévoles comme migrants) et même pour nous tout seuls pendant la vaisselle !

Ils ont promis de revenir et nous y comptons bien !



Un autre petit moment de grâce :  
Sur la photo on voit deux petites filles. Elles étaient là quand Belinda est venue avec sa harpe, elles l'ont tout de suite reconnue (même sans son instrument magique) et se sont jetées dans ses bras.

*Claire Millot*

*Photo prise par le papa des deux petites filles*

Les bonnes volontés, les compétences s'additionnent :

**Comment vivre sans contact avec le pays, avec la famille ?**

Dans l'appartement de nos jeunes bénévoles, à Dunkerque, on tombe sur un atelier clandestin non plus d'imprimerie, c'est démodé, mais de rechargement de portables !



**Et comment rapporter les dons de chez Emmaüs Grande-Synthe, le samedi matin, en une seule camionnette ?**

Il faut le talent et la compétence de Naim. Un « tétris » grandeur nature...

Texte et photos : *Claire Millot*

## **APPEL AUX DONS**

**Besoins les plus pressants :**

**DES COUVERTURES (DUVETS, SACS DE COUCHAGE).**

**DE L'EAU : bouteilles d'eau minérale, bouteilles vides à remplir au robinet (ou déjà remplies au robinet), jerrycans...**

**A Calais :**

du thé et du sucre,  
des boîtes de sardines et des boîtes de thon,  
de la crème de gruyère,  
des fruits secs.

Pour déposer vos dons, appelez le 06 83 16 31 61.

**A Grande-Synthe :**

des sacs à dos,  
des baskets (pointures 41 à 44),  
des jeans et des pulls (tailles S, M, L).

Déposez vos dons au hangar inter-associatif (hangar bleu et blanc, à côté d'Intersport, centre commercial Auchan, de 9 h à 13 h tous les jours sauf vendredis et dimanches.)

## **NOUS SOUTENIR**

Rendez-vous sur le site de l'association : [www.associationsalam.org](http://www.associationsalam.org)  
rubrique : " Nous soutenir",

ou envoyez tout simplement un chèque à :

Association Salam  
Maison Pour Tous  
81 bvd Jacquard  
62100 Calais.

Un grand merci à tous nos généreux donateurs !

## **APPEL A COTISATION**

Si vous n'avez pas encore renouvelé votre adhésion, il est encore bien temps.  
Le bulletin d'adhésion se trouve sur le site internet.

Si vous n'êtes pas encore adhérent, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Que vous soyez bénévole actif ou non, devenir adhérent octroie à l'association la force de l'union ! Nous étions presque 300 adhérents en 2016, aidez-nous à dépasser ce seuil cette année.

## **CONTACTEZ NOUS**

Salam Nord-Pas de Calais

<http://www.associationsalam.org>

[salamnordpasdecalais@gmail.com](mailto:salamnordpasdecalais@gmail.com)

Association SALAM  
Maison Pour Tous  
81, boulevard Jacquard  
62100 CALAIS

ou

Association SALAM,  
Salle Guérin, Quartier St Jacques,  
rue Alphonse Daudet,  
59760 Grande Synthe

